

OK / SOS

BRIEFING CONCURRENTS

L'Organisateur et la Direction de Course vous souhaitent la bienvenue.

Ce briefing écrit a pour but de vous rappeler les points essentiels et sensibles de l'épreuve et vous préciser la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident, conformément à la réglementation en vigueur.

En cas d'abandon, que ce soit sur une ES ou sur un secteur de liaison, vous devez impérativement prévenir, le plus rapidement possible, la Direction de course en appelant le **PC COURSE URGENCE / ABANDON** au N° suivant :

06.23.47.13.80.

CODE DE LA ROUTE

- Plus que n'importe quel usager, vous devez respecter scrupuleusement le code de la route, notamment les limitations de vitesse et le respect des signalisations routières.
- Tout mouvement anormal de la voiture sur les liaisons, qu'il soit latéral ou longitudinal est strictement interdit, qu'il s'agisse de chauffe de pneumatiques, de frein ou pour toute autre raison. Les officiels du rallye seront très attentifs sur ce point.

ARRÊT SUR UNE ES

- Si vous devez vous arrêter sur une ES, ou, si vous effectuez une sortie de route sans conséquence physique sur l'équipage, ayez les réflexes suivants :
- Garez le mieux possible votre voiture pour ne pas gêner les concurrents suivants.
- Mettez votre triangle de sécurité en amont et suffisamment loin de votre voiture même si la voiture n'est plus sur la route de course.
- Présentez le panneau vert **OK** et si vous quittez le véhicule, laissez ce panneau OK de manière à ce qu'il soit bien visible par les concurrents suivants et les hélicoptères de sécurité.
- Vous devez impérativement faire connaître à la Direction de Course les dommages que vous auriez pu commettre à des biens (poteaux renversés, clôtures, parapets détériorés, etc...)

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- En cas d'accident avec demande médicale urgente, montrez, si possible, aux concurrents suivants et à tout hélicoptère, éventuellement présent, le panneau **SOS** rouge.
- Si vous arrivez sur une voiture accidentée qui vous précède avec présentation du signe **SOS** rouge, ou que les deux membres de l'équipage sont à l'intérieur sans pouvoir présenter le **SOS** rouge, vous devez vous arrêter pour porter assistance. La seconde voiture arrivant sur le lieu de l'accident doit continuer jusqu'au prochain point radio pour donner l'alerte.
- Les voitures suivantes doivent s'arrêter en prenant soin de laisser libre l'accès des secours et attendre les instructions des officiels.
- Si vous avez un accident impliquant du public, vous devez impérativement rester sur place en attendant les services de police ou de gendarmerie.

OK / SOS

DEPLOIEMENT DES DRAPEAUX JAUNES

- Lorsqu'un pilote passe devant un drapeau jaune déployé, il doit immédiatement ralentir et suivre les instructions des commissaires de route ou des officiels des voitures de sécurité qu'il rencontre. Les drapeaux seront présentés à tous les points radio précédant l'accident. Tout non respect de cette règle entraînera une pénalité qui sera décidée par les commissaires sportifs.
- Tout concurrent ayant reçu un drapeau jaune se verra attribuer un temps de référence pour l'épreuve spéciale selon la réglementation en vigueur.

DEPANNAGES

- Les dépanneuses mises à la disposition de la Direction de Course par l'organisation ont pour seule mission de dégager la route de course en cas d'obstruction totale et ce pour rétablir un passage. Si une voiture est arrêtée dans le bas coté, si elle gêne ou est en trajectoire elle ne sera pas obligatoirement dépannée.
- En aucun cas un concurrent ne peut exiger le déplacement de sa voiture, y compris entre deux passages.
- Les concurrents devront signaler à la voiture balai leur demande éventuelle d'assistance dépannage selon les instructions figurant dans le road book.

ASSISTANCE

- Dans les parcs d'assistance, il est obligatoire de respecter les consignes de l'article 12.7 du règlement particulier (extincteur, bâche étanche, propreté et enlèvement des ordures).
- La bonne observation de ces obligations sera vérifiée par les officiels du rallye.

ACCIDENT SUR UN SECTEUR DE LIAISON

En tant que concurrents, vous êtes assurés par l'organisateur du rallye pour les dégâts causés à des tiers. Etablissez un constat amiable, notez l'intitulé du rallye à la place de l'assuré, mettez vos coordonnées et le numéro de course à la place du conducteur. Remettez ce constat amiable à la direction de course.

EQUIPEMENT DES EQUIPAGES

Tous les concurrents doivent se conformer aux règles FIA Annexe L, chapitre III du Code Sportif International (Equipements des pilotes)

Des contrôles seront réalisés pendant l'épreuve pour vérifier le respect de cette réglementation concernant les vêtements résistant au feu, les casques et le dispositif de retenue de la tête.

Toute infraction relevée sera pénalisée.

NOUVEAU DEPART APRES UN ABANDON / RALLYE 2 (Article 39.6 RSCRR FIA 2012)

Un équipage n'ayant pas terminé une Etape peut reprendre le départ du rallye lors de l'Etape suivante.

Il doit confirmer son intention au Directeur de Course tél:

06.23.47.13.80.

au plus tard une heure avant la publication de la liste des partants de l'étape suivante.

Le concurrent doit présenter sa voiture à de nouvelles vérifications techniques à l'heure qui lui sera fixée par les organisateurs.

La voiture doit être en Parc Fermé au plus tard une heure avant l'heure de départ prévue pour la première voiture de l'Etape **suyvante**.

Tout concurrent qui prend un nouveau départ ne figurera pas au classement général final et ne pourra donc pas prétendre aux points du Championnat.